

CAMEROON RADIO TELEVISION

06 AOÛT 2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU POUR
L'ACQUISITION D'UNE ANTENNE PARABOLIQUE MOTORISEE BANDE C A LA
CRTV, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV EXERCICE 2024

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de la CRTV lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'une antenne parabolique motorisée bande C à la CRTV au titre de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition d'une antenne parabolique motorisée bande C à la CRTV.

3. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 17 887 500 (dix-sept millions huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cents)**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 24110700.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de francs **CFA 30 000 (Trente mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « **compte spécial CAS-ARMP** » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTC, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

11 SEPT 2024

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_017/AONO/CRTC/CIPM/2024 DU
06 AOUT 2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE (01) ANTENNE PARABOLIQUE
MOTORISEE BANDE C A LA CRTC, EXERCICE 2024
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission timbrée établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO d'un montant de **F CFA 357 700 (Trois cent cinquante-sept mille sept cent)**.

Ladite caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

NB : Pour être valable, la caution présentée doit être accompagnée du titre émis par l'institution financière agréée et du récépissé de consignation délivré par la CDEC.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **11 SEPT 2024** à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTC, dans ses bureaux au rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTC Yaoundé à Mbalmayo II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des documents ;

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à circulaire n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics et à la lettre circulaire n°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 ;
- Non satisfaction d'au moins 80 pour cent (80%) de « OUI » des critères essentiels ;
- Diamètre et bande de fonctionnement de l'antenne non conforme au CCTP ;
- Système de polarisation non conforme au CCTP ;
- Accessoires non conforme au CCTP ;
- Absence d'agrément du fabricant de l'équipement ou de l'autorisation d'un distributeur agréé ;
- Absence de fiche technique originale en couleur dans l'offre originale et dans les copies ;
- Non-respect de la norme ISO 9001 en matière de fabrication des équipements électromagnétiques en ce qui concerne les équipements de diffusion ;
- Absence ou non-conformité de l'offre financière.

13.2 Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire (OUI/NON) avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du prestataire dans les prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq (05) dernières années, avec documents justificatifs : joindre les copies des premières et dernières pages d'au moins 02 (deux) contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations) ;
- Origine ou source de provenance de la fourniture (USA, Union Européenne, Japon, Canada, Australie, UK) ;
- Respect des caractéristiques techniques non majeures des fournitures ;
- Service après-vente (disponibilité des pièces de rechange pendant 02 ans, Assistance technique pendant une durée minimale deux (02) ans, garantie des équipements pendant douze (12) mois) ;
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (descriptif de la fourniture et CCAP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;
- Délai de livraison.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution du Marché

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le Marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins-disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

Ampliations :

- ARMP ;
- P/CIPM ;
- Archives.

Yaoundé, le 06 AOUT 2024

